Le Conseil départemental de la Creuse recrute

sa/son TECHNICIEN(NE) “MILIEUX AQUATIQUES”

Direction des Ressources Naturelles et des Transitions
Pôle Cohésion des Territoires / GUERET



PROFIL

- Connaissances techniques du fonctionnement des hydrosystèmes continentaux,
- Maîtrise des fondamentaux sur le fonctionnement des milieux aquatiques, les techniques de restauration des rivières, la qualité de l’eau, les zones humides et les étangs,
- Connaissance de la règlementation concernant les milieux aquatiques,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Permis B obligatoire

MODE DE RECRUTEMENT

Par voie de mutation ou inscription sur liste d’aptitude. Par voie de détachement, fonctionnaire de l’Etat dans le cadre d’emplois des techniciens, des agents de maîtrise territoriaux ou des adjoints techniques territoriaux (tous grades).

DATE LIMITE DE DÉPOT DES CANDIDATURES

15 novembre 2026

CONTACT

Service recrutement et modernisation des pratiques
rh-recrutement@creuse.fr

DESCRIPTIF DE L’EMPLOI

Le département de la Creuse a la particularité d’être situé en tête de bassin versant, doté de **nombreuses rivières de première catégorie** et de zones humides. Il dispose d’un **réseau hydrographique dense** (environ 5 500 km de rivière) et de 3 rivières d’exception labellisées **« Site Rivières Sauvages »**. Le Conseil départemental de la Creuse met en œuvre depuis 2010 une politique départementale active en matière de **restauration des milieux aquatiques** (issu du Schéma Départemental de Gestion des Milieux Aquatiques de la Creuse et de son plan d’actions 2024-2028). Le service milieux aquatiques, chargé de cette mission, est organisé en cellule ASTER (Animation et Suivi Technique à l’Entretien des Rivières) grâce à une convention de partenariat signée avec l’Agence de l’eau Loire Bretagne. Cette cellule intervient auprès de l’ensemble des structures qui disposent de la **compétence GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), des partenaires techniques et institutionnels en vue de contribuer à l’atteinte du **bon état écologique des masses d’eau** et de satisfaire les usages de l’eau. Une **action emblématique de préservation des milieux aquatiques** est également assurée avec le pilotage du label « Site Rivières Sauvages » qui a été décerné au Conseil Départemental en 2016 puis en 2022 sur 3 rivières Creusoises (La Gioune, le Cubayne et le Pic).

MISSIONS

- **Mise en œuvre des actions issues du Schéma Départemental de Gestion des Milieux Aquatiques de la Creuse 2024-2028.**
- **Participation aux différents Comités Techniques et Comités de Pilotage inhérents aux outils de gestion territoriale.**
- **Instruction et suivi des dossiers de demande de subventions.**
- **Participation aux études internes et aux projets portés par le service.**
- **Participation à l’élaboration des différents outils de suivi, tableaux de bord, bilans annuels du service, procédures internes**
- **Intervention sur le volet milieux aquatiques de l’observatoire départemental de l’eau 23.**
- **Animations dans le domaine des milieux aquatiques, dont une action pédagogique spécifique auprès du jeune public dans le cadre du label « Site Rivières Sauvages ».**